

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 624

Artikel: Le Sonderbund passe, les notables restent
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012897>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HISTOIRE

Les sabots de Rémy Schläppy

«Le Point» (adresse utile: c.p. 859, 2001 Neuchâtel), bulletin mensuel du Parti socialiste neuchâtois, publie dans son numéro de janvier le discours d'adieu prononcé par l'ancien conseiller d'Etat Rémy Schläppy devant le Grand Conseil neuchâtois.

On retrouve dans ce texte tout ce qui fait la personnalité attachante de Schläppy.

Ces quelques signes, révélateurs d'un homme, mais peut-être aussi d'une autre époque.

J'ai d'ailleurs beaucoup reçu dans toutes les phases de ma vie.

1. La petite enfance toute de rigueur et de liberté. De rigueur parce que, dès dix ans, tôt le matin, avant l'école, des tâches importantes devaient être accomplies: chercher les vaches au Communal, aider à la tourbe, aux foins, etc.

L'hiver était dur, je me souviens d'avoir attendu des semaines le remplacement d'une semelle de

sabot fendue parce que les un franc cinquante nécessaires à la réparation manquaient.

De liberté, parce qu'à l'intérieur des ordres très stricts de mes parents, j'ai vécu libre comme le vent au sein d'une famille aimante. Puis quelle joie d'accompagner le député socialiste A. Vuille, dit «Petit Couteau», se rendant à pied au Grand Conseil par les Quignets, le Mont Dar, Tête-de-Ran, le Val-de-Ruz, vêtu de la blouse grise des horlogers passée dans la martingale afin de ne pas gêner la marche. L'exemple d'économie d'énergie était déjà donné.

Dieu que de souvenirs heureux!

2. L'adolescence, confondue avec la vie d'adulte, m'a vu disposer de ma vie à peu près à ma guise. Loin des chemins de mon village, j'ai parcouru le pays et un peu le monde, entreprenant cent métiers. Forger le fer, ferrer un cheval, janter une roue, construire un meuble ou coudre à la main une paire de chaussures, faucher ou traire à la main, tout cela n'a plus de secrets pour moi, et c'est par ces métiers, par le goût de savoir, puis d'enseigner que je suis devenu éducateur. J'ai donc choisi mon métier, choisi ma vie.

FRIBOURG

Le Sonderbund passe, les notables restent

Fribourg au microscope politique. L'exercice a d'autant plus d'intérêt après le bouleversement intervenu au sommet (exécutif) cantonal. C'est donc le 14 février que les électeurs fribourgeois choisiront leurs autorités communales. Particularité: la prochaine législature durera cinq ans: la nouvelle loi sur les communes a en effet prolongé d'une année la durée du mandat des édiles. D'où 260 campagnes électorales adaptées aux dimensions d'autant de communes dont la principale compte près de 40 000 habitants, mais dont la grande majorité regroupent quelques centaines

d'habitants; dans trois districts, par exemple, ceux de la Glâne, de la Broye et de la Veveyse, il n'y a qu'une ou deux communes comptant plus de 1000 habitants. Combats, affrontements portant sur des enjeux locaux: seuls des commentateurs chevronnés pourront à partir de là extrapoler à une tendance fribourgeoise plus ou moins globale.

Ce qui n'ôte rien à l'intérêt du choc de listes proposées aux suffrages d'un nombre restreint d'électeurs. Voyez à Matran (600 habitants), la crainte d'un succès socialiste qui mobilise un illustre habitant de la localité, Philippe de Weck, ancien patron de l'Union de Banques Suisses, qui met en garde les électeurs de la localité tentés de suivre le parti à la rose.

Plus évidentes seront bien entendu les consultations engagées dans les quatorze principales locali-

tés comptant plus de 2000 habitants et où les partis socialiste, radical et démocrate-chrétien participent partout à la lutte sous leur drapeau. Ici et là on trouve aussi une liste chrétienne sociale, UDC ou d'un parti se prétendant apolitique (Villars-sur-Glâne), hors parti (Romont), d'action (Estavayer-le Lac). Notez que si la «proportionnelle» est de rigueur dans les grandes communes, elle est aussi largement répandue dans les villages parce que les formalités pour l'obtenir sont très simples.

Encore une étape à franchir pour un canton qui rompt de plus en plus avec l'esprit du Sonderbund mais où les notables restent fidèles à eux-mêmes, voire à leur caricature: à Fribourg même, le Parti démocrate-chrétien et le Parti libéral-radical n'ont-ils pas d'abord refusé de répondre à douze questions que leur posait le Forum extraparlamentaire regroupant des mouvements spécialement sensibilisés aux problèmes portant sur la qualité de la vie? Le PDC s'est en un deuxième temps prêté à l'exercice, suite probablement à une sévère admonestation de François Gross dans «La Liberté». Les majorités passent mais les chasses gardées demeurent.

DÉMOCRATIE

Une couleur au sommet

Le président de la Confédération et le vice-président du Conseil fédéral ont porté les couleurs de Zofingue pendant leurs études universitaires. Une partie de la presse a publié une photo les présentant entourés de «frères de couleur» actifs. La «Berner Zeitung» a saisi cette occasion pour présenter la société d'étudiants de Zofingue, fondée en 1819. Elle cite quelques parlementaires ayant porté la casquette blanche et parmi eux Jean Ziegler et le socialiste appenzellois Christian Merz. Rappel: Jules Humbert-Droz avait aussi été zofingien.